

Entre invisibilité statutaire et reconnaissance active : la jeunesse comme défi relationnel

Between Statutory Invisibility and Active Recognition: Youth as a Relational Challenge

Hajar SAOUD, (Doctorante)

*Centre des Études Doctorales en Droit et Économie
 Laboratoire des Sciences de Gestion (FSJES Agdal)
 Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales d'Agdal
 Université Mohammed V de Rabat, Maroc*

Morad SBITI, (Professeur de l'Enseignement Supérieur)

*Centre d'Études Doctorales « Sciences et Techniques de l'Ingénieur »,
 École Supérieure de Technologie de Salé
 Université Mohammed -V- Rabat, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales d'Agdal Avenue des Nations-Unies, B.P. 721 Agdal - Rabat – MAROC +212 5 37 22 57 48 / 39 +212 5 37 22 57 41 fsjes-agdal@um5r.ac.ma
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	SAOUD, H., & SBITI, M. (2025). Entre invisibilité statutaire et reconnaissance active : la jeunesse comme défi relationnel. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(12), 279–292. https://doi.org/10.5281/zenodo.17634154
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Entre invisibilité statutaire et reconnaissance active : la jeunesse comme défi relationnel

Résumé :

La jeunesse ne constitue ni une étape biologique circonscrite ni une catégorie homogène stabilisée : elle désigne un espace transitionnel instable, marqué par l'effacement progressif des régulations séquentielles, l'intensification des vulnérabilités structurelles et la fragmentation des horizons biographiques. Ce brouillage statutaire ne se réduit pas à une crise de l'insertion, mais renvoie à une transformation plus profonde et durable des conditions d'accès à la reconnaissance sociale, économique et institutionnelle. Dans cette perspective, cet article propose une cartographie critique et transversale des apports théoriques contemporains, articulant sociologie des parcours, psychologie du travail et ingénierie des dispositifs. Il s'agit moins de produire une synthèse descriptive que de construire un cadre conceptuel opératoire et heuristique, permettant de penser la jeunesse comme zone de conflictualité statutaire, où l'autonomie prescrite se heurte aux asymétries persistantes d'accès aux ressources de conversion. L'enjeu est de dépasser les logiques prescriptives centrées sur l'activation individualisée, pour esquisser une gouvernance capacitaire renouvelée, fondée sur la reconnaissance des aspirations singulières, l'ajustement relationnel et la soutenabilité des trajectoires de vie. L'approche développée repose ainsi sur une conception pluraliste et ouverte des possibles biographiques, où la norme ne précède pas l'expérience, mais se construit progressivement dans l'interaction située. Mobilisé comme révélateur structurel, le cas marocain permet de problématiser les impensés universalistes des modèles dominants, en rendant visibles les formes multiples d'invisibilisation institutionnelle et les défauts persistants de capillarité relationnelle. Ce déplacement analytique invite enfin à reconfigurer l'action publique non comme prescription descendante, mais comme architecture processuelle, inclusive et ouverte à la diversité des bifurcations et à l'effectuation contextuelle des capacités.

Mots clés : Jeunesse, Transitions biographiques, Désinstitutionnalisation, Capabilités, Gouvernance relationnelle, NEET, Politiques publiques, Reconnaissance, Maroc.

JEL Classification : O29

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract :

Youth is neither a circumscribed biological stage nor a stabilized homogeneous category; it designates a transitional and unstable space, marked by the gradual erosion of sequential regulations, the intensification of structural vulnerabilities, and the fragmentation of biographical horizons. This statutory blurring cannot be reduced to a crisis of insertion but refers to a deeper and more enduring transformation of the conditions of access to social, economic, and institutional recognition. From this perspective, this article proposes a critical and transversal mapping of contemporary theoretical contributions, articulating the sociology of life courses, work psychology, and the engineering of dispositifs. The aim is less to produce a descriptive synthesis than to construct an operational and heuristic conceptual framework, allowing youth to be understood as a zone of statutory conflictuality, where prescribed autonomy collides with persistent asymmetries in access to conversion resources. The challenge is to move beyond prescriptive logics centered on individualized activation, in order to outline a renewed capacity governance founded on the recognition of singular aspirations, relational adjustment, and the sustainability of life trajectories. The approach developed is thus based on a pluralist and open conception of biographical possibilities, where the norm does not precede experience but is progressively constructed in situated interaction. Mobilized as a structural revealer, the Moroccan case makes it possible to problematize the universalist blind spots of dominant models, by rendering visible the multiple forms of institutional invisibilization and the persistent shortcomings of relational capillarity. This analytical shift ultimately invites us to reconfigure public action not as top-down prescription but as a processual architecture, inclusive and open to the diversity of bifurcations and to the contextual actualization of capabilities.

Keywords : Youth, Biographical Transitions, Deinstitutionalization, Capabilities, Relational Governance, NEET, Public Policies, Recognition, Morocco.

Classification JEL : O29

Paper type : Theoretical Research

1. Introduction

La marginalisation des jeunes ne procède pas uniquement d'un déficit de compétences individuelles ou d'un défaut d'engagement subjectif ; elle résulte plus profondément d'un processus de désaffiliation statutaire, configuré par des asymétries structurelles d'accès aux ressources relationnelles, aux espaces de reconnaissance et aux interfaces de conversion institutionnelle. Cette triple dissymétrie renvoie aux injustices de redistribution, de reconnaissance et de représentation identifiées par Fraser (2008).

Là où les politiques publiques continuent de cibler l'individu comme porteur de déficit, la réalité observable révèle une désynchronisation croissante entre dispositifs d'insertion et conditions effectives de mobilisation. Le réseau, loin d'être un simple supplément fonctionnel, constitue une condition d'accès au statut, à l'opportunité, à la visibilité. En ce sens, il opère comme une forme de capabilité relationnelle, notion que nous mobilisons ici pour désigner la capacité à s'inscrire dans des interactions socialement reconnues, susceptibles de rendre effectives les libertés substantielles, dans le prolongement des travaux de Sen (2012) et Nussbaum (2000). Son absence limite dès lors la liberté réelle de choisir une trajectoire de vie valorisée.

Dans ce cadre, le capital social ne peut être réduit à un agrégat de liens, mais bien comme un actif statutaire incorporé, structuré par des grammaires d'interconnaissance, des dispositions interactionnelles légitimes et une capacité différenciée de conversion dans des logiques de légitimation sociale (Bourdieu, 1980 ; Lenoir, 2016). Ce processus peut être analysé, en extension, comme une chaîne de valeur institutionnelle : un enchaînement hiérarchisé de relais de reconnaissance, où certaines connexions acquièrent un rendement statutaire tandis que d'autres demeurent inopérantes. Sa privation correspond à une désactivation du pouvoir d'agir, souvent redoublée par un défaut de reconnaissance (Honneth, 1995).

L'exclusion résulte alors d'un décrochage relationnel silencieux, rarement capté par les instruments de pilotage classiques, qui reconduit les logiques de stigmatisation sous couvert d'activation.

Ce retrait, loin de relever d'une simple inadaptation aux normes dominantes, peut être appréhendé comme une forme située de critique, inscrite dans l'expérience concrète de la dissonance institutionnelle. Dans la perspective de Boltanski (2009), il s'apparente à une critique sans langage, façonnée par l'exposition répétée à des injustices symboliques que les cadres institués ne permettent ni d'énoncer ni de contester explicitement. Guatieri (2024) montre que plusieurs jeunes en situation de désengagement élaborent ainsi des formes minimales de distanciation vis-à-vis des scripts d'activation, privilégiant des rythmes et des priorités qui échappent aux normes d'utilité sociale instituées. Ces trajectoires, souvent qualifiées de déviantes, expriment en réalité un rapport alternatif à la temporalité, à la valeur sociale et à l'accomplissement personnel, révélant une agentivité discrète, mais non moins signifiante, dans un environnement où la reconnaissance demeure incertaine.

Dans cette perspective, l'enjeu de l'inclusion ne peut se réduire à une logique d'activation individuelle. Il suppose un déplacement de regard, qui invite à dépasser les lectures centrées sur la responsabilité personnelle pour interroger les structures relationnelles de disqualification et les conditions sociales de reconnaissance. Comme l'affirme Fraser (2008), toute politique de justice sociale véritable doit articuler redistribution, reconnaissance et participation, afin de garantir une inclusion affranchie des critères implicites de conformité symbolique qui sous-tendent souvent les dispositifs existants. Honneth (1995), de son côté, insiste sur la centralité des formes de reconnaissance interactionnelle dans la constitution de soi : être exclu des espaces où cette reconnaissance est possible revient à priver l'individu de son agentivité morale et sociale.

Ce déplacement théorique s'inscrit également dans le cadre des théories des capacités. Sen (2012) et Nussbaum (2000) ont souligné que les inégalités ne se mesurent pas uniquement à l'aune des ressources disponibles, mais à la capacité réelle de les convertir en opportunités effectives. Or, dans un environnement institutionnel marqué par la discontinuité des dispositifs, la faiblesse des infrastructures intermédiaires et la fragmentation des interfaces de légitimation, cette capacité est inégalement distribuée. Les jeunes les plus éloignés ne sont pas sans désirs ni aspirations, mais dépourvus des conditions de conversion sociale de leurs potentialités. Leur marginalisation procède donc d'un écart structurel entre aspirations biographiques et opportunités institutionnelles.

Redmond et McFadden (2023) ont montré qu'une trajectoire devient difficilement réversible lorsque les jeunes sont durablement privés de connexions socialement reconnues. Ce processus d'invisibilisation statutaire, loin d'être un phénomène marginal, constitue un angle mort des politiques publiques, qui peinent à capter les signaux faibles de la désaffiliation. Dans le prolongement des analyses d'Assmann et Broschinski (2021), on peut qualifier cette mise à l'écart de désindexation institutionnelle : les jeunes concernés ne disparaissent pas, mais deviennent inopérants dans l'espace transactionnel des politiques publiques, faute de correspondance avec les formats de reconnaissance statutaire ou les scripts d'éligibilité sur lesquels reposent les dispositifs.

Ces analyses mettent en lumière la nécessité de repenser l'inclusion non comme un objectif normatif à atteindre, mais comme un processus relationnel, situé et pluraliste. Cela suppose d'interroger les présupposés normatifs des dispositifs d'insertion et de reconnaître que les trajectoires dissonantes ne relèvent pas de l'échec, mais d'une non-interopérabilité entre mondes sociaux. L'horizon d'une gouvernance capacitaire devrait être, non pas de rendre les individus lisibles aux yeux des institutions, mais de rendre ces dernières hospitalières à la diversité des formes de vie. C'est à cette condition que l'action publique pourra retrouver un véritable pouvoir d'émancipation.

L'objectif de cet article est donc de déplacer le regard de l'individu à l'infrastructure, des compétences à l'interconnexion, des déficits comportementaux à la désindexation statutaire. Il s'agit de penser une ingénierie relationnelle de l'inclusion, apte à reconfigurer les parcours non pas en les corrigeant, mais en les rendant institutionnellement visibles et transactionnellement soutenables. Cela implique de reconnaître les pratiques de retrait non pas seulement comme un échec, mais comme des formes situées de critique, parfois silencieuse (Boltanski, 2009 ; Guatieri, 2024).

Si l'exclusion relationnelle des jeunes NEET est le symptôme visible d'une asymétrie de reconnaissance, elle révèle en profondeur un impensé politique : celui des environnements. Trop souvent, les politiques d'insertion sont conçues comme des outils de réparation des individus, sans interrogation sur les dispositifs eux-mêmes, leurs grammaires implicites, leurs formats d'attente. Or, ces dispositifs sont tout sauf neutres : ils produisent du tri, orientent les comportements, valorisent certains styles d'engagements au détriment d'autres. Ce que montre Fraser (2008), c'est que les institutions peuvent être des lieux de redistribution des injustices autant que des vecteurs d'équité, selon qu'elles élargissent ou restreignent la gamme des subjectivités reconnues.

À travers cette contribution, nous posons donc une hypothèse centrale : celle selon laquelle la relation précède l'insertion. Cela implique de concevoir une ingénierie relationnelle non comme supplément au parcours, mais comme condition d'émergence d'une trajectoire socialement soutenable. Ce changement de focale engage une reconfiguration de l'action publique à partir des capacités relationnelles : il s'agit moins d'activer les individus que de rendre activables les environnements. Ce renversement demande de penser ensemble, reconnaissance, conversion et interopérabilité, dans une perspective éthique, pluraliste et située.

Enfin, l'enjeu n'est pas d'exposer successivement des concepts, mais de reconstruire une intelligibilité critique de l'insertion à partir de ses conditions relationnelles. Le parcours proposé procède par approfondissements successifs : il interroge les cadres théoriques dominants pour en déplacer les présupposés, examine les régimes d'interaction à l'œuvre dans les dispositifs d'insertion, problématise les logiques d'activation qui en découlent et ouvre des pistes de réflexion en direction d'une ingénierie relationnelle capacitaire. Il ne s'agit pas d'un développement linéaire, mais d'une trajectoire analytique guidée par une hypothèse centrale : penser la relation comme infrastructure préalable et non comme variable d'ajustement.

2. Revue de littérature

2.1. Le capital social comme ressource statutaire différenciée

Le capital social, tel que formalisé par Bourdieu (1980), excède la simple agrégation de liens, car il constitue une ressource statutaire, encadrée dans des structures de reconnaissance mutuelle et conditionnée par des règles implicites d'appartenance, de codification et de légitimation. Loin d'être un bien universellement mobilisable, il est stratifié selon les dispositions incorporées, les affinités électives statutairement reconnues et les proximités symboliques ajustées aux normes de consécration dominantes. Ce processus d'encastrement statutaire fait écho à la conception de la reconnaissance chez Honneth (1995), pour qui l'identité individuelle se construit dans des interactions structurées par la possibilité d'être socialement validé, reconnu, légitimé.

L'accès aux opportunités, qu'elles soient professionnelles, formatives ou institutionnelles, suppose moins l'existence d'un lien que sa compatibilité avec les codes d'interaction légitimes. En cela, l'inclusion effective repose sur la capacité à convertir un capital relationnel socialement situé en reconnaissance institutionnelle ou en ressources statutairement validées. Lenoir (2016), dans une analyse longitudinale des trajectoires d'insertion dans le champ socio-éducatif, met en évidence les mécanismes différenciés d'activation du capital social selon les propriétés des réseaux mobilisés, leur légitimité symbolique et les dispositions incorporées à les activer efficacement. Ce processus, bien qu'il ne soit pas formulé en ces termes par l'auteur, peut être lu comme une forme de chaîne de légitimation relationnelle, dans laquelle chaque relais, socialement reconnu, conditionne la conversion effective des liens en ressources.

Cette dynamique d'activation hiérarchisée éclaire, dans le contexte français des politiques d'activation, les opérations implicites de tri symbolique réalisées par les professionnels de l'accompagnement, en fonction de la conformité perçue des jeunes aux normes interactionnelles attendues par les dispositifs. Elle met en lumière les mécanismes d'appariement normatif entre dispositions incorporées et scripts institutionnels, tout en laissant en marge la diversité des formats relationnels périphériques et sans intégrer pleinement une perspective capacitaire sur les modalités de mobilisation individuelle. Cette conversion peut être appréhendée, dans le prolongement de l'approche de Sen (2012), comme une expression relationnelle des capacités. Il ne s'agit pas d'une simple dotation individuelle, mais d'une capacité socialement située à transformer une ressource disponible en opportunité réelle, c'est-à-dire en possibilité concrète, reconnue et activable dans un contexte donné. Cette aptitude à convertir est elle-même distribuée de manière inégalitaire, en fonction des dispositions incorporées au fil des trajectoires sociales, telles que l'habitus, le capital langagier, la familiarité avec les codes de légitimité ou encore l'accès différencié aux espaces de reconnaissance que dessine la structure asymétrique des champs sociaux. En ce sens, les inégalités ne relèvent pas d'un défaut de ressources, mais d'une asymétrie dans les conditions de conversion ; ce qu'illustrent aussi les critiques de Nancy Fraser (2008) sur la dimension statutaire des injustices, lorsque l'absence de reconnaissance devient une forme de disqualification politique.

Ce que masquent les approches fonctionnalistes du réseau, c'est que les jeunes les plus marginalisés ne sont pas sans relations. En réalité, ils disposent de sociabilités intenses, souvent enracinées dans des univers périphériques, mais faiblement reconnues par les matrices institutionnelles de valorisation. Leur relégation ne provient donc pas d'une absence, mais d'une inadéquation entre leurs formats d'interaction et les normes codifiées d'accès aux espaces de reconnaissance. Cette inadéquation ne relève pas seulement d'une distance culturelle, mais d'un défaut de reconnaissance active (Honneth, 1995), où les formes de vie minorées se voient privées de légitimité dialogique.

Si l'asymétrie de conversion apparaît ici comme mécanisme central d'exclusion statutaire, elle ne découle pas mécaniquement de l'inadéquation des formats d'interaction. Elle repose sur une chaîne de médiations qu'il convient de rendre explicite. D'abord, les sociabilités périphériques s'expriment dans des registres interactionnels qui demeurent hors des codes de lisibilité reconnus par les dispositifs institutionnels ; cette discordance produit un filtrage symbolique fondé sur des attentes comportementales implicites (Bourdieu, 1980). Ensuite, cette inadéquation interactionnelle se transforme en non-reconnaissance statutaire (Fraser, 2008), dans la mesure où les dispositifs interprètent ces écarts comme un manque de motivation plutôt que comme une dissonance structurelle. Enfin, cette absence de reconnaissance entrave la conversion des ressources relationnelles en capacités effectives (Sen, 2012), rendant les individus structurellement incapables d'activer leurs sociabilités dans les cadres légitimes. C'est cette séquence – codification normative, filtrage symbolique, non-reconnaissance, non-conversion – qui produit la désaffiliation sans rupture matérielle explicite (Honneth, 1995).

Cette non-interopérabilité produit une forme de dissonance statutaire, génératrice d'auto-exclusion réflexive et d'érosion de la motivation à s'engager dans des parcours socialement prescrits. L'impossibilité de convertir ses liens en ressources activables alimente un processus d'invisibilisation progressive, où le retrait devient autant un symptôme de marginalisation qu'une réponse rationnelle à l'usure interactionnelle et à la stigmatisation implicite. À cette clôture symbolique s'ajoute ce que Sen (2012) identifie comme une inégalité de capacités, c'est-à-dire une restriction dans les libertés réelles de choix et de transformation de soi. Ce n'est pas seulement l'absence d'opportunités objectives qui exclut, mais l'impossibilité de les traduire en trajectoires effectives.

La mobilisation conjointe de Bourdieu, Honneth, Fraser et Sen ne répond pas ici à une logique cumulative, mais à une structuration analytique hiérarchisée, visant à éclairer les conditions différentielles d'accès à la reconnaissance statutaire. Chacun de ces cadres propose une lecture spécifique de l'injustice, selon une focale propre : Bourdieu (1980) permet d'analyser l'encastrement des ressources relationnelles dans des structures de légitimation implicites, où l'habitus oriente la conversion des liens en valeur statutaire. Fraser (2008), en élargissant le cadre, insiste sur la nécessité d'articuler reconnaissance, redistribution et représentation, en rappelant que les injustices relationnelles relèvent aussi de dispositifs institutionnels de visibilité. Sen (2012), de son côté, déplace l'attention vers les conditions effectives de conversion des ressources en capacités, soulignant que l'inégalité ne se situe pas seulement dans la possession, mais dans la possibilité d'activation. Enfin, Honneth (1995) éclaire les ressorts interactionnels de la reconnaissance, en montrant que l'estime sociale constitue une condition de subjectivation. L'articulation proposée s'organise selon une logique d'emboîtement analytique. Les structures de domination symbolique, théorisées par Bourdieu, induisent des mécanismes de disqualification sociale qui entravent les conditions de reconnaissance institutionnelle, telles que problématisées par Fraser. Cette reconnaissance conditionne à son tour la possibilité d'actualiser des capacités effectives, selon l'approche de Sen, en particulier dans leur dimension relationnelle – entendue ici comme capacité à mobiliser des opportunités par l'inscription dans des réseaux et des interactions socialement situés. Ce potentiel d'agir relationnel ne devient opérant qu'à travers des expériences de reconnaissance

intersubjective, fondement de la construction identitaire selon Honneth. Il ne s'agit donc pas d'un syncrétisme théorique, mais d'un enchaînement réflexif, destiné à penser l'inclusion à partir des conditions différenciées de lisibilité sociale.

Assmann et Broschinski (2021) s'inscrivent dans une approche socio-institutionnelle comparatiste fondée sur une analyse configurative (fsQCA) appliquée aux données harmonisées de l'EU Labour Force Survey. Leur objectif est d'identifier les configurations institutionnelles nationales qui produisent, dans différents contextes européens, des formes différenciées de vulnérabilité au sein des sous-groupes de NEETs. Leur analyse met en évidence que certains jeunes demeurent structurellement *hors-champ* des dispositifs d'activation : non enregistrés, non disponibles ou non atteignables, ils échappent aux régimes de lisibilité administrative qui conditionnent l'accès aux politiques publiques.

Si les auteurs ne mobilisent pas le terme, ce phénomène peut être interprété comme une forme de désindexation institutionnelle : les jeunes concernés ne disparaissent pas, mais deviennent inopérants dans l'espace d'intervention, faute de produire les signaux statutaires requis par les dispositifs. Cette lecture offre une forte transférabilité heuristique, permettant de penser, au-delà des contextes nationaux, les effets structurels de la non-reconnaissance administrative sur les trajectoires juvéniles. Cette illisibilité fait écho à la critique frasérienne (2008) des injustices d'interprétation, où certains groupes sont structurellement empêchés de participer à la définition des critères de visibilité sociale. Ces formes de dissonance interactionnelle trouvent une actualisation empirique dans les récits recueillis par Guatieri (2024), où plusieurs jeunes, bien que dotés de sociabilités périphériques intenses, refusent délibérément d'entrer dans le jeu de l'activation normative. Ce retrait n'est pas un effacement passif, mais une modalité politique discrète de refus, articulée à une critique de l'exploitation salariale et à une redéfinition subjective de l'utile. Leur illisibilité institutionnelle procède moins d'un défaut de compétences que d'une incompatibilité symbolique assumée avec les scripts de la réussite méritocratique.

2.2. Infrastructures relationnelles et dispositifs d'intermédiation

L'éloignement des jeunes dits NEET ne procède ni d'un retrait volontaire ni d'une déficience individuelle d'engagement, mais d'une disjonction structurelle entre leurs formes de sociabilité et les matrices institutionnelles de reconnaissance. La désaffiliation ne se traduit plus par une absence pure et simple, mais par une rupture de capillarité entre mondes sociaux hétérogènes, dont les registres d'interopérabilité interactionnelle se disjoignent. Ce déficit de synchronisation, entre temporalités d'action, langages d'identification et formats d'accompagnement, engendre une illisibilité statutaire, où les trajectoires biographiques, discontinues, décalées et faiblement codifiables, échappent aux grilles de lecture administratives. C'est ici que s'articule une injustice de représentation, au sens de Fraser (2008), dans laquelle certaines formes de vie sont exclues des cadres de visibilité institués.

Ces tensions interactionnelles appellent un outillage conceptuel précis, afin de ne pas reconduire une confusion entre absence de lien, illisibilité institutionnelle et désaffiliation statutaire. Les analyses qui suivent mobilisent un ensemble de notions opératoires destinées à penser les formes différentielles de médiation sociale dans les trajectoires juvéniles d'accès à la reconnaissance statutaire. Les infrastructures relationnelles renvoient ici aux dispositifs, formels ou informels, stabilisés dans le temps, qui permettent la mise en relation légitime entre individus en marge et sphères d'institutionnalisation sociale. Elles se distinguent des simples réseaux par leur dimension structurante et leur inscription dans des configurations d'intermédiation validées. La capillarité relationnelle, quant à elle, désigne la faculté à naviguer entre des espaces sociaux hétérogènes, en mobilisant des relais transversaux reconnus de part et d'autre. Elle suppose une fluidité statutaire, qui ne tient pas seulement à la quantité de liens, mais à leur pouvoir de passage entre mondes sociaux cloisonnés. Cette circulation est rendue possible par un certain degré d'interopérabilité interactionnelle, c'est-à-dire une compatibilité

fonctionnelle entre les formats de relation mobilisés par les jeunes et les scripts interactionnels attendus dans les dispositifs d'insertion. Cette notion excède le registre des compétences sociales : elle interroge la symétrie des codes, des langages, des postures et leur ajustement réciproque. Enfin, les plateformes d'intermédiation désignent l'ensemble des espaces physiques, numériques, relationnels, qui rendent possible l'activation statutaire des liens. Elles peuvent être institutionnelles ou non, incarnées par des figures de tiers-partie, des collectifs de quartier, ou des espaces hybrides de socialisation reconnue. Ce faisceau conceptuel vise à saisir les conditions structurelles de reconnaissance relationnelle, là où les approches classiques peinent à dépasser l'alternative binaire entre inclusion par le réseau ou exclusion par l'isolement.

Dans ce contexte, l'invisibilité institutionnelle ne relève pas d'un vide, mais d'un défaut de traduction, dans la mesure où les signaux faibles des parcours marginaux ne sont ni captés ni interprétés dans les cadres normatifs d'activation. Il en résulte une forme de disqualification silencieuse, où l'absence de mise en relation est perçue comme retrait et l'absence de trajectoire lisible comme défaut de projet. Redmond et McFadden (2023) mettent en évidence une dynamique cumulative de désaffiliation, où la perte des connexions socialement reconnues fragilise l'accès à la reconnaissance statutaire. L'inactivation relationnelle devient alors un mécanisme autoréférentiel, reproduisant sa propre inertie et transformant l'invisibilité sociale en irréversibilité biographique. Cette opacité statutaire s'inscrit dans ce que Foucault (1975) analyse comme un régime de visibilité sélective, dans lequel ce qui échappe aux grilles de normalisation devient hors-champ, sans statut.

L'étude de Redmond et McFadden (2023), fondée sur une méthodologie mixte alliant analyse longitudinale et entretiens répétés avec de jeunes adultes marginalisés en Irlande, met en évidence une série de trajectoires marquées par un retrait durable vis-à-vis des dispositifs d'insertion. Si les auteurs n'opèrent pas de typologie formelle, leur matériau laisse entrevoir plusieurs formes de rupture d'intermédiation, différenciées par les temporalités, les postures et les ancrages sociaux.

En prolongeant leur analyse, on peut dégager trois configurations idéales-typiques : les désengagés structurels, durablement éloignés et sans attentes explicites ; les transitoires invisibles, en suspens ou en flottement provisoire ; et les résistants éthiques, qui contestent les logiques d'injonction ou de conditionnalité implicite. Ces formes, bien que distinctes, convergent dans un déficit d'interopérabilité avec les dispositifs d'insertion, perceptible à travers la faible activation des ressources disponibles, l'instabilité des interactions avec les institutions, ou l'absence de relais pérennes.

Ce que révèle l'enquête, au-delà de la simple inactivité, c'est une discordance profonde entre les scripts temporels des politiques d'activation et les régimes biographiques des jeunes enquêtés. Dans ce contexte, les intermédiaires de confiance, tels qu'identifiés par Redmond et McFadden, ne jouent pas un rôle prescriptif, mais bien une fonction de traduction symbolique : ils facilitent une reconnaissance mutuelle, en reconfigurant les modalités d'entrée en relation et en désamorçant les asymétries interactionnelles.

L'un des apports majeurs de l'étude est ainsi de souligner l'importance de zones tampon institutionnelles, informelles, à faible densité normative, où peuvent s'expérimenter des formes de reconnaissance sociale moins conditionnées par les standards de l'employabilité. Bien que rarement stabilisés, ces espaces apparaissent comme des marqueurs d'efficacité relationnelle, non captés par les indicateurs classiques de performance des dispositifs.

Ce brouillage des signaux de reconnaissance s'accroît lorsque l'invisibilité est revendiquée comme espace de respiration. Dans les trajectoires documentées par Guatieri (2024), plusieurs jeunes revendiquent une précarité choisie, à rebours des injonctions à la mobilité ascendante. Ce choix, loin de refléter un désengagement apathique, traduit une éthique du ralentissement et un refus d'adhérer à des formats de temporalité accélérée. Là encore, l'absence de capillarité

relationnelle n'est pas synonyme d'isolement, mais révèle des logiques d'opposition silencieuse à l'ordre productif. Une opposition que Boltanski (2009) lit comme une critique ordinaire, située, souvent silencieuse, mais agissante.

Face à cette défaillance structurelle, les sciences de gestion et les approches par les capacités proposent une reconfiguration de l'action publique par l'entremise d'infrastructures relationnelles. Il ne s'agit plus de calibrer des dispositifs standardisés, mais de concevoir des architectures modulaires et distribuées, capables de produire des connexions effectives entre aspirations biographiques et opportunités contextualisées. Les dispositifs d'insertion sont dès lors requalifiés en plateformes d'intermédiation, au sein desquelles la valeur relationnelle ne réside pas dans la densité des réseaux, mais dans la qualité de conversion des liens en parcours soutenables. Ce déplacement épouse la perspective de Sen (2012), pour qui l'important n'est pas la ressource en soi, mais la capacité à l'utiliser dans un contexte donné. L'environnement devient ainsi une condition de liberté.

Dans cette perspective, Robertson et Egdell (2018) insistent sur la nécessité de faire de la singularité des aspirations un point d'entrée stratégique, en substituant à la logique d'adéquation fonctionnelle une logique de conversion capacitaire. L'insertion cesse d'être un objectif en soi pour devenir un processus dynamique d'activation située, articulant reconnaissance interactionnelle, empowerment effectif et soutenabilité biographique. Cette conception rejoint les apports de Nussbaum (2000), pour qui toute politique émancipatrice doit garantir des conditions concrètes pour vivre une vie digne d'être vécue, au-delà de la seule activation.

Ce renversement conceptuel implique de déplacer l'intervention des individus vers celle des environnements. Il ne s'agit plus d'adapter les jeunes aux dispositifs, mais d'ajuster les dispositifs aux configurations relationnelles dans lesquelles ces jeunes évoluent. Les écosystèmes capacitaires ainsi conçus doivent garantir non seulement l'accès aux ressources, mais aussi les conditions de leur mobilisation, dans une logique de compatibilité symbolique, d'intelligibilité interactionnelle et de temporalité ajustée. Autrement dit, il s'agit moins de rendre les jeunes lisibles pour l'institution que de rendre l'institution accueillante à la pluralité des formes de vie.

La relation ne peut être pensée comme un simple vecteur fonctionnel de mobilisation. Dès lors qu'elle devient condition d'accès, elle tend à se constituer en norme implicite ; savoir entrer en relation devient critère d'évaluation implicite, filtrant les trajectoires admissibles et reconduisant des formes de tri statutaire. Prescrire la relation comme levier d'inclusion, sans en problématiser les effets normatifs, revient à déplacer l'injonction du champ professionnel vers le champ interactionnel, transformant l'agentivité en compétence exigible. Ce déplacement opère une nouvelle naturalisation, que Boltanski (2009) décrit comme une extension du domaine de la justification, où même la relation devient un critère de légitimité.

Ce paradoxe appelle une vigilance éthique sur la performativité des dispositifs capacitants eux-mêmes. Leur prétention à la neutralité masque leur inscription dans des grammaires interactionnelles implicites, souvent alignées sur les dispositions dominantes. Loin d'être universelles, les conditions d'accès relationnel sont statutairement différenciées, conditionnées par l'habitus, le capital symbolique et l'intelligibilité des codes institutionnels. Cela renvoie à ce que Honneth (1995) identifie comme une asymétrie dans les conditions d'estime sociale, qui détermine la reconnaissance ou la dévalorisation de certaines subjectivités.

Dès lors, penser une ingénierie relationnelle véritablement capacitaire impose d'en expliciter les soubassements normatifs et d'en construire les conditions d'équité. Cela suppose, d'une part, une réflexivité continue des opérateurs de terrain sur leurs propres grilles d'interprétation et d'interaction ; d'autre part, une pluralisation des formats relationnels légitimes, afin de ne pas exclure les sociabilités périphériques au nom d'un idéal interactionnel unique. Ce risque de naturalisation des formats relationnels souhaitables se retrouve dans les critiques formulées par les jeunes interrogés par Guatieri (2024), qui dénoncent l'injonction implicite à être

mobilisable, à faire de leur trajectoire une ressource narrative conforme. La valorisation du lien devient alors un nouveau lieu de tri, où ne pas vouloir jouer le jeu, celui de la productivité, de l'effort ou de la compétition, expose à une disqualification symbolique. Ce constat plaide pour une vigilance accrue sur les scripts d'interaction incorporés dans les dispositifs dits capacitants. Il engage une éthique de la reconnaissance plurielle, attentive à la diversité des subjectivités et des rythmes d'engagement.

3. Méthodologie de recherche

Cette recherche ne repose pas sur la production de données inédites. Elle s'inscrit dans une démarche théorique à visée reconstructive, où l'enjeu n'est pas de mesurer un écart ou d'objectiver un phénomène, mais de problématiser les soubassements normatifs des dispositifs d'insertion, souvent naturalisés sous les traits d'une activation fonctionnelle. Il ne s'agit pas de partir d'un déficit empirique, mais d'un angle mort théorique, dans lequel l'inclusion est pensée sans relation, l'engagement sans reconnaissance et l'institution sans conflictualité statutaire.

Le cadre mobilisé procède d'un croisement entre sociologie critique, philosophie politique et sciences de gestion, articulant les apports de Sen et Nussbaum sur les capacités, de Fraser et Honneth sur la reconnaissance, de Foucault et Boltanski sur les régimes de visibilité et la critique institutionnelle. Cette hybridation disciplinaire ne vise pas la juxtaposition, mais la mise en tension, en tant que modalité d'accès aux dimensions symboliques, interactionnelles et relationnelles de l'insertion.

Les matériaux empiriques convoqués (Assmann & Broschinski, 2021 ; Redmond & McFadden, 2023 ; Guatieri, 2024) ne constituent pas des terrains à proprement parler, mais des ressources de problématisation, permettant d'ancrer les hypothèses théoriques dans des formes sociales repérables. Ils servent de contrepoints ou de révélateurs, sans visée inductive. Le cas marocain, quant à lui, fonctionne comme analyseur critique : non pas comme objet d'étude empirique, mais comme espace de décentrement, rendant visibles les limites de catégories construites dans des contextes d'institutionnalisation forte.

Penser la méthodologie dans un article à visée théorique ne consiste pas à en évacuer la rigueur, mais à la déplacer : il ne s'agit pas de protocoliser une collecte, mais de construire un dispositif d'énonciation critique, qui interroge les évidences conceptuelles et les scripts de légitimité dominants. L'analyse ne procède ni par accumulation de résultats ni par généralisation inductive, mais par construction progressive d'un cadre opératoire, à même de rendre intelligibles les dissonances, les silences, les formes d'illisibilité sociale produites par les dispositifs eux-mêmes. Le geste méthodologique est ici une opération de dévoilement et de requalification : dévoiler ce qui est rendu invisible par la normativité gestionnaire ; requalifier ce qui est disqualifié par les régimes de reconnaissance institués.

Dans cette optique, les références empiriques mobilisées ne doivent pas être lues comme données au sens strict, mais comme ancrages critiques : elles n'illustrent pas un phénomène, elles permettent de situer les hypothèses dans des régimes concrets de tension. Ce sont des matériaux de seconde main, convoqués non pour étayer une démonstration, mais pour faire exister des formes d'expérience qui échappent aux catégories stabilisées. La méthodologie théorique devient alors une cartographie des angles morts, où ce qui compte n'est pas la validation, mais la capacité à rendre visible ce qui ne l'était pas, à reformuler des problèmes naturalisés comme allant de soi. Cette exigence appelle une lecture transversale des disciplines, une réflexivité constante sur les outils conceptuels employés et une attention soutenue aux effets performatifs de la parole académique elle-même.

La démarche adoptée n'est ni descriptive ni évaluative : elle se veut reconstructive, au sens où elle cherche à élaborer un cadre analytique alternatif, capable de penser les parcours invisibles, les formes mineures de subjectivation et les zones de friction entre expérience vécue et

reconnaissance institutionnelle. Cette posture s'inscrit dans une épistémologie située, où la réflexivité n'est pas un supplément éthique, mais une condition d'intelligibilité critique. Penser l'insertion à partir de la relation, ce n'est pas réhabiliter une variable oubliée : c'est déplacer le regard, rompre avec les scripts prescriptifs de la mobilisation et construire les conditions théoriques d'une lecture statutaire, transactionnelle et soutenable des trajectoires.

4. Résultats et discussion

L'architecture capacitaire esquissée dans cet article repose sur une hypothèse, à savoir que la relation précède l'insertion. Toutefois, cette centralité de la reconnaissance interactionnelle n'est pas sans ambivalence. À mesure que la relation devient condition d'accès aux ressources, elle tend à s'autonomiser en tant que norme implicite, reconduisant des formes d'injonction comportementale sous couvert d'inclusion. L'agentivité, dès lors, n'est plus conçue comme potentialité activable, mais comme compétence exigible, intériorisée comme obligation de présence, d'expression, d'interaction ajustée aux formats dominants. Dans cette logique, la reconnaissance cesse d'être un processus de validation mutuelle (Honneth, 1995) pour devenir un critère normatif, filtrant les subjectivités admissibles.

Ce glissement, largement invisibilisé dans les discours sur l'accompagnement, engage une réflexion éthique sur la performativité des dispositifs dits capacitants : à quelles conditions la relation devient-elle ressource et non filtre ? À quel moment l'activation relationnelle cesse-t-elle d'émanciper pour commencer à trier ? Ces questions renvoient à la nécessité d'une réflexivité critique sur les grammaires interactionnelles à l'œuvre dans les dispositifs, souvent alignées sur des dispositions sociales spécifiques et peu hospitalières aux formes de sociabilité marginales ou dissonantes. Comme l'indique Fraser (2008), une reconnaissance partielle ou mal ajustée peut reconduire les injustices sous une forme symbolique ; reconnaître, c'est aussi exclure ce qui n'entre pas dans le cadre de reconnaissance institué.

Loin d'être universels, les modèles transitionnels dominants sont ancrés dans des configurations institutionnelles, économiques et culturelles spécifiques, en l'occurrence, celles des sociétés occidentales post-industrielles. Leur transposition mécanique dans des contextes comme celui du Maroc pose problème : précarité cumulative, absence d'infrastructures intermédiaires, désajustement entre formation et emploi et fragmentation de la protection sociale, autant d'éléments qui rendent inopérants les scripts prescriptifs fondés sur l'activation individualisée. Ces modèles fonctionnent comme matrices normatives implicites, où l'individu est sommé de produire de la cohérence biographique dans un environnement disjoint.

Le concept même de capacité, bien que porteur d'un potentiel critique, peut être détourné en rhétorique technocratique si l'on omet d'interroger les conditions réelles de conversion. Dans des environnements où les ressources sont rares, l'accompagnement est discontinu et les normes d'accès implicites, l'individu est sommé d'être capable sans être outillé pour l'être. La liberté formelle masque alors un déficit de soutenabilité concrète. Le risque est de substituer à une exclusion statutaire une inclusion conditionnelle, fondée sur des critères d'intelligibilité et de conformité implicites. Ce régime d'expectation silencieuse renvoie à une performativité disciplinaire, où l'injonction ne se dit pas, mais s'incorpore. L'activation devient obligation morale.

La jeunesse devient alors un miroir déformant de l'action publique, ce n'est pas qu'elle échoue à s'insérer, mais qu'elle ne correspond pas à la figure attendue du sujet insérable. Les politiques reconduisent ainsi des attentes implicites de disponibilité, de mobilité, de narrativité conforme. Les jeunes rencontrés dans l'enquête de Guatieri (2024), bien qu'inscrits dans des formes de précarité objective, revendiquent une autre grammaire de l'accomplissement, qui privilégie la stabilité minimale, la temporalité ralentie et le refus de l'accumulation. Ce retrait partiel ne signe pas un désengagement, mais une résistance sourde aux scripts dominants. Une critique

sans langage, mais incarnée. Boltanski (2009) parlerait ici de critique existentielle, un refus de jouer les règles du jeu, sans jamais le formuler comme tel.

Ces formes de mise à distance, loin d'être secondaires, mettent à l'épreuve la prétention universaliste des politiques d'insertion. Elles obligent à repenser les capacités non comme ensemble de potentialités à activer, mais comme espace d'énonciation situé, traversé par des écarts, des dissonances, des désirs de retrait. Penser l'inclusion sans prescrire l'adhésion.

À rebours des approches prescriptives, il s'agit de penser la jeunesse non comme une cible d'intervention, mais comme un espace de co-construction capacitaire. Cela suppose de déplacer le centre de gravité des politiques publiques : non plus concevoir l'insertion comme adéquation fonctionnelle à un marché, mais comme construction située d'une trajectoire soutenable, en interaction avec un environnement relationnel reconnu, stabilisé et activable. C'est là que la théorie des capacités retrouve son potentiel critique originel (Sen, 2012), à savoir une attention prioritaire à ce que les personnes peuvent effectivement faire et être, dans un environnement qui rend cela possible.

Ainsi, plusieurs propositions théoriques peuvent être dégagées, non comme vérités établies, mais comme lignes de force critiques : d'abord, que la relation précède l'insertion dans les parcours juvéniles contemporains ; ensuite, que cette primauté relationnelle, lorsqu'elle est naturalisée, tend à se transformer en filtre normatif ; enfin, que les dispositifs d'insertion reproduisent des attentes interactionnelles implicites, culturellement situées, inégalement accessibles et donc structurellement inéquitables. Ces énoncés n'ont pas vocation à être testés au sens empirique, mais à servir de points d'ancrage pour une déconstruction des évidences gestionnaires qui gouvernent les politiques d'activation.

De ces constats découlent des implications programmatiques, non pas sous forme de checklists normatives, mais comme hypothèses d'action : penser l'ingénierie éthique des dispositifs non comme une régulation prescriptive, mais comme une écologie de la reconnaissance, soucieuse d'accueillir les formes de vie dissonantes ; construire des formats d'accompagnement pluriels, modulables, capables d'épouser les discontinuités biographiques sans les traduire en déficit ; instituer des espaces d'évaluation qualitative, basés sur la réflexivité des professionnels et la narration située des trajectoires, plutôt que sur des métriques de conformité. Il ne s'agit pas d'ajouter des indicateurs, mais de transformer les critères d'intelligibilité, en articulant justice interactionnelle, soutenabilité biographique et capacités relationnelles.

La relation n'est pas un supplément d'âme à l'accompagnement ; elle en constitue l'infrastructure fondamentale. Mais pour qu'elle soit effectivement capacitaire, elle doit faire l'objet d'une ingénierie éthique, réflexive et inclusive. Cela implique d'instituer des espaces intermédiaires, des temps d'ajustement, des formats de reconnaissance pluriels, autant de leviers pour rendre possible une pluralité de bifurcations biographiques, au lieu de reconduire une normativité unique du parcours réussi. Cette pluralisation n'est pas seulement méthodologique, elle est politique. Comme le souligne Fraser (2008), une justice effective impose d'articuler redistribution, reconnaissance et représentation, y compris dans la manière dont on conçoit l'insertion.

C'est à ce prix que la gouvernance capacitaire peut cesser d'être un habillage discursif pour devenir une véritable politique des capacités relationnelles, une politique qui part des trajectoires, non pour les juger, mais pour les rendre possibles. Une politique qui, au lieu d'exiger la conformité, rend intelligible la divergence.

5. Conclusion

Penser l'inclusion des jeunes NEET à partir des infrastructures relationnelles ne revient pas à déplacer la focale, mais à en révéler le point aveugle. Là où les politiques publiques continuent d'opérer selon des matrices prescriptives centrées sur la responsabilisation individuelle, l'analyse relationnelle met en lumière les conditions systémiques de désaffiliation, telles que

l'absence d'interfaces de conversion, la disqualification symbolique des sociabilités périphériques et la fragmentation des chaînes d'activation institutionnelle.

L'ingénierie capacitaire ne saurait se réduire à une réponse technico-fonctionnelle ; elle engage une transformation en profondeur du sens même de l'action publique. Il ne s'agit plus de prescrire des parcours, mais de reconnaître des situations ; non de filtrer les profils, mais de connecter les aspirations ; non d'orienter selon des normes prédéfinies, mais de co-construire des environnements ouverts à la diversité des trajectoires. Loin d'un accompagnement surplombant, il s'agit de produire des environnements transactionnels ouverts, où la trajectoire devient co-produite, située et soutenable.

Ce déplacement impose une vigilance critique, dans la mesure où tout dispositif capacitant court le risque de reconduire, sous couvert d'empowerment, de nouvelles formes d'ajustement normatif. L'inclusion, dès lors qu'elle devient injonction, perd sa valeur d'émancipation pour se transformer en contrainte performative. Cette tension entre désir de retrait et pression à la réintégration interroge la capacité des politiques publiques à accueillir des formes alternatives de vie. Les trajectoires qui s'écartent des finalités attendues ne relèvent pas nécessairement d'un déficit à corriger, mais d'une aspiration légitime à la sobriété, à la lenteur ou à la désintensification relationnelle.

Ainsi, repenser les politiques de jeunesse à l'aune des infrastructures relationnelles et de la théorie des capacités revient à substituer à l'imaginaire de l'activation celui de la reconnaissance située. La question n'est plus : comment insérer les jeunes dans des parcours préconfigurés ? mais comment créer les conditions pour qu'ils puissent, dans la pluralité de leurs aspirations, construire des trajectoires biographiques effectivement réalisables ? Cela suppose également de repenser le rythme même des politiques publiques, en acceptant que certaines bifurcations soient lentes, discontinues, voire réversibles, sans pour autant être disqualifiées.

Cette reconfiguration appelle à dépasser les frontières traditionnelles des politiques d'insertion pour interroger plus largement les formes contemporaines de l'État social relationnel. Dans un contexte marqué par l'incertitude, l'hétérogénéité des attentes biographiques et la crise des repères institutionnels, la capacité relationnelle devient un prisme d'analyse transversal : elle questionne non seulement les politiques de jeunesse, mais aussi les modalités de reconnaissance dans l'éducation, la santé, le travail ou la participation civique. Ce déplacement invite à penser des institutions non plus comme prescriptrices de trajectoires, mais comme médiatrices de possibilités, capables de composer avec la pluralité des mondes vécus.

Ce travail ne prétend pas clore le débat, mais ouvrir des lignes de fuite. Il reste à explorer les conditions d'une expérimentation éthique de l'action publique, fondée sur l'écoute des formes mineures d'engagement, l'institutionnalisation d'espaces de transition et la légitimation de bifurcations biographiques non normatives. Une telle perspective appelle des recherches complémentaires : analyses comparatives entre contextes nationaux, enquêtes sur les formats de reconnaissance alternatifs, construction d'indicateurs relationnels. Repenser l'insertion à partir de la relation, c'est moins proposer un modèle qu'esquisser une éthique publique de la reconnaissance située, encore largement à inventer.

Références :

- (1). Assmann, M.-L., & Broschinski, S. (2021). Mapping young NEETs across Europe: Exploring the institutional configurations promoting youth disengagement from education and employment. *Journal of Applied Youth Studies*, 4(1), 95-117. <https://doi.org/10.1007/s43151-021-00040-w>
- (2). Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (31), 2-3.

- (3). Egdell, V., & McQuaid, R. (2016). Supporting disadvantaged young people into work: Insights from the capability approach. *Social Policy & Administration*, 50(1), 1–18. <https://doi.org/10.1111/spol.12108>
- (4). Foucault, M. (1995). *Discipline and punish: The birth of the prison* (A. Sheridan, Trans.). New York: Vintage Books. (Original work published 1975)
- (5). Fraser, N. (2008). Abnormal justice. *Critical Inquiry*, 34(3), 393–422. <https://www.jstor.org/stable/10.1086/589478>
- (6). Gadrey, J., Hatchuel, A., Boltanski, L., & Chiapello, È. (2001). Le nouvel esprit du capitalisme. *Sociologie du travail*, 43(3), 389-421.
- (7). Guatieri, Q. (2024). Assumer le retrait : Pratiques et représentations de la sobriété des jeunes ni aux études ni en emploi au Québec. *Lien social et Politiques*, 93, 183-198. <https://doi.org/10.7202/1115794ar>
- (8). Honneth, A. (1996). *The struggle for recognition: The moral grammar of social conflicts* (J. Anderson, Trans.). MIT Press. (Original work published 1992).
- (9). Johansson, T. (2016). Youth studies in transition: Theoretical explorations. *International Review of Sociology / Revue Internationale de Sociologie*, 27(3), 510-524. <https://doi.org/10.1080/03906701.2016.1261499>
- (10). Lenoir, R. (2016). Capital social et habitus mondain : Formes et états du capital social dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. *Sociologie*, 7(3). <https://urlr.me/eSgxDn>
- (11). Nussbaum, M. C. (2000). *Women and human development: The capabilities approach*. Cambridge University Press.
- (12). Redmond, P., & McFadden, C. (2023). Young people not in employment, education or training (NEET): Concepts, consequences and policy approaches. *The Economic and Social Review*, 54(4), 285-327. <https://www.esr.ie/article/view/2574>
- (13). Robertson, P. J., & Egdell, V. (2018). A capability approach to career development: An introduction and implications for practice. *Australian Journal of Career Development*, 27(3), 119-126. <https://doi.org/10.1177/1038416217704449>
- (14). Sen, A. (2012). *L'idée de justice* (P. Chemla, Trad.). Flammarion.
- (15). Van de Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses Universitaires de France, collection Le Lien Social. <https://doi.org/10.4000/lectures.593>